Un CLIC ? ……mais qu'est-ce que c'est qu'un CLIC ?
Un CLIC, c'est un **Centre Local d'Information et de Coordination** des seniors. Un CLIC assure une écoute, un accueil personnalisé et gratuit des retraités, de leur famille et de leur entourage, afin de fournir informations, conseils et orientations sur les prestations et les dispositifs en faveur des retraités, par exemple sur les aides financières possibles pour le maintien à domicile, conseils sur la nutrition ou sur la prévention de chutes etc… Le CLIC du Pays Mellois se trouve 1 Place de la Poste à Melle.
On peut le contacter au 05 49 06 63 63 ou bien à clicdupaysmellois@gmail.com

Une réunion exceptionnelle à Chef-Boutonne

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chef-Boutonne, organise **au Centre Culturel,** en partenariat avec le CLIC du Pays Mellois un temps d'information et d'échanges gratuits sur **l'alimentation de la personne âgée, a**nimé par une diététicienne. Cette animation, qui est également soutenue par de nombreux groupes de caisses de retraite ou d'autres organismes telles la MSA, l'UDAF ou l'ADMR, se déroulera **le 4 avril de 14 h 30 à 16 h 30** et s'adresse à celles et ceux (parents, enfants, amis, proches) qui aident une personne âgée (malade d'Alzheimer ou autre) et qui ont besoin de repères et d'informations pour mieux comprendre et accompagner les besoins nutritionnels de ces personnes, mais également les leurs. Les tâches en effet, qu'ils effectuent auprès de leurs aidés et en qualité d'aidants, les mobilisent tant qu'ils omettent de s'occuper aussi de leur propre santé, au détriment de leur mission auprès de celui ou celle qu'ils accompagnent. Car si nous vivons de plus en plus âgés, nos **besoins nutritionnels** sont encore méconnus, et nos pratiques si elles ne sont pas adaptées, **peuvent engendrer des carences alimentaires graves.** Aussi, vous sera-t-il proposé sous une forme ludique et conviviale, de participer à un jeu de questions-réponses et de recevoir de précieux conseils sur les aliments et leur préparation, les pratiques alimentaires etc… Un pot de convivialité sera organisé à la fin de cette manifestation, avec une présentation **de bouchées adaptées au « manger main ».** N'hésitez pas à nous rejoindre nombreux, y compris si vous n'êtes pas de Chef-Boutonne. **Sur simple demande, des solutions existent pour votre transport.**
Pour vous inscrire et obtenir **tout renseignement** utile, composez le **: 05 49 29 79 79.**

Terre Saine, votre commune et vous. Le saviez-vous ?

Votre municipalité s'est engagée à réduire l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics pour :

- **Préserver votre santé et celle de ses agents,**
- **Réduire son impact sur l'eau et la biodiversité.**

Terre saine Poitou-Charentes
Votre commune sans pesticides

Adoptez la Bonne Conduite chez vous et dans votre jardin :

- **N'utilisez plus de pesticides**,
- **Maîtrisez l'herbe** et acceptez un gazon avec des pâquerettes, mousses, pissenlits…,
- **Utilisez binettes, balais, tondeuses**… pour entretenir les trottoirs, pieds de murs, allées…,
- **Paillez vos massifs et potagers** pour réduire la pousse des mauvaises herbes,
- **Diversifiez les plantations** pour favoriser la biodiversité.

Pour respecter cet engagement, changeons notre regard :

- **Acceptons** des cheminements enherbés,
- **Tolérons** les zones moins tondues,
- **Profitons** du fleurissement des pieds de murs et des pieds d'arbres.

Ce sont les signes d'une commune en bonne santé.

Pour info, au 22 février, 342 communes de l'ex-région « Poitou-Charentes » étaient signataires de la charte Terre Saine « Votre commune sans pesticide ».
19 communes, dont Chef-Boutonne, ont 3 papillons.

Un site à consulter pour plus d'infos : www.terresaine-poitou-charentes.fr

Des inscriptions toujours possibles

Oui ! Il est toujours possible de s'inscrire **à l'atelier d'orchestre de l'École de Musique du Pays Mellois.** Cet atelier a lieu **le mardi de 19h30 à 20h30** à la salle Henri Bouvard du Centre Culturel et les deux premières séances sont gratuites. Alors, si vous avez au moins deux années de pratique musicale, n'hésitez pas à tenter l'expérience. Tél 05 49 27 57 98.
Vous êtes sûr d'être le bienvenu.

Un point sur les déviations

Le Conseil Départemental, sur sollicitation de la commune a accepté de modifier **les déviations sur les routes départementales** en améliorant la signalisation. Des améliorations sont toujours en cours et **la municipalité** continue d'être **à votre écoute** pour y contribuer.

Pour la 4ème fois en 2016

La commune a été retenue pour accueillir une « **Nuit Romane » à l'église Saint Chartier**. Une date, d'ores et déjà à noter dans vos agendas, **le dimanche 28 août.**

Déjà la 20ème édition, du 4 au 8 avril

Le Lycée des Métiers Jean-François Cail va accueillir la vingtième édition de « **Musiqolycée** ». Musiqolycée, c'est durant deux semaines par an, la rencontre entre des artistes issus de la scène francophone et les élèves du lycée. Les objectifs du projet sont nombreux mais ils se concentrent principalement sur le **travail autour de l'écriture et de la découverte d'une culture musicale.** Après des artistes aussi divers que Renan Luce, Alexis HK, Abd al Malik ou la Maison Tellier, ce sont **Vincha** (chanson française), **Baptiste W. Hamon** (folk) et **Inüit** (pop) qui rejoindront la grande aventure « Musiqolycée ». **Ce projet unique en France porte haut les couleurs de Chef-Boutonne. Des concerts gratuits et ouverts au public** auront lieu dans le hall de l'établissement le **mardi 5 avril à 20 h** et le **mercredi 6 avril à 11 h 30.** La présentation du travail réalisé en atelier se fera **le vendredi 8 avril à partir de 10 h 30, là aussi ouvert au public,** en présence des élèves de l'école élémentaire.

Les élus référents

Lorsque vous avez une doléance, une demande à formuler ou lorsque vous constatez une anomalie dans votre quartier (dégradation, éclairage public ne fonctionnant pas …) contactez votre élu référent. Une autre mission de l'élu référent est de distribuer les journaux municipaux et de remettre aux nouveaux habitants le livret d'accueil.

Voici la liste des rues avec le nom de l'élu référent :

- Angoulême (Route d') : **Joël PROUST**
- Béchade (Rue Robert, de la Tête Noire au carrefour de Puyrault) : **Patrick COIRAULT**
- Béchade (Rue Robert, du carrefour de Puyrault à la sortie de Chef-Boutonne) : **Stéphane VASLIN**
- Bessons (Rue des) : **Nicole BETTAN**
- Bois aux Pins (Le) : **Guillaume GENDRAUX**
- Bonnal (Rue du Général) : **Dominique COIRIER**
- Boutonne (Les Hauts Jardins de la) : **Joël PROUST**
- Cail (Place) : **Arthur JONES**
- Chalets (Avenue des) : **Sylvie COUTEAU**
- Chandant (Chemin de) : **Guillaume GENDRAUX**
- Champ de Foire (Rue du, n°1 à 6) : **Jacqueline LORET**
- Champ de Foire (Rue du, n°7 à 12) : **Fabrice MICHELET**
- Champ des Halles (Rue du) : **Rodolphe FOURRÉ**
- Champs Forts (Rue des) : **Sylvie MAGNAIN**
- Champ Griffier (Place du) : **Stéphanie ROBERT**
- Chemin Vert (Rue du) : **Stéphane VASLIN**
- Commerce (Grand Rue du) : **Arthur JONES**
- Coquelicots (Chemin des) : **Patrick COIRAULT**
- Coupeaume (Rue de) : **Stéphanie ROBERT**
- Coynault (Rue René) : **Stéphanie ROBERT**
- Croix Perrine (Place de la) : **Dominique COIRIER**
- Département (Rue du) : **Jacqueline LORET**
- Doignon (Avenue Louis) : **Sylvie COUTEAU**
- Fontaine (Rue de la) : **Nicole BETTAN**
- Font Renard (Rue de) : **Sylvie MAGNAIN**
- Fouquaud (Avenue des Fils) : **Guillaume GENDRAUX**
- Gadioux (Rue Maurice) : **Joël PROUST**
- Gambetta (Rue) : **Stéphanie ROBERT**
- Gare (Rond-Point de la) : **Sylvie COUTEAU**
- Garenne du Bois aux Pins (La) : **Guillaume GENDRAUX**
- Garenne (Rue de la Petite) : **Patrick COIRAULT**
- Garenne Guidée (Rue de la) : **Guillaume GENDRAUX**
- Gaud (Avenue Auguste) : **Rodolphe FOURRÉ**
- Giroux (Rue Elise) : **Arthur JONES**
- Gonds (Les) : **Jacqueline LORET**
- Gontaud Biron (Rue) : **Stéphanie ROBERT**
- Gournay (Route de) : **Ginette HAYE**
- Graineterie (Rue de la) : **Annie GONNORD**
- Grand Four (Rue du) : **Nicole BETTAN**
- Grand Four (Place du) : **Nicole BETTAN**
- Grand Mouton (Le) : **Patrick COIRAULT**
- Gravettes (Chemin des) : **Patrick PETIT**
- Hairaud (Rue Hyppolite) : **Nicole BETTAN**
- Héliot (Rue Henri) : **Sylvie COUTEAU**
- Hermitage (Chemin de l') : **Ginette HAYE**
- Hôtel de Ville (Avenue de l') : **Dominique COIRIER**
- Huilerie (Rue de l') : **Stéphanie ROBERT**
- Judée (Rue de) : **Jacqueline LORET**
- Justice (Rue de la) : **Nicole BETTAN**
- Kennedy (Avenue du Président) : **Rodolphe FOURRÉ**
- Laffitte (Rue du Docteur) : **Arthur JONES**
- Laiterie (Rue de la, de l'Avenue Auguste Gaud au Rond Point de la Gare) : **Sylvie COUTEAU**
- Laiterie (Rue de la, de l'Avenue Auguste Gaud à la Rue du Département : **Rodolphe FOURRÉ**
- Liberté (Rond-Point de la) : **Sylvie COUTEAU**
- Loizé (Route de) : **Nicole BETTAN**
- Lucas (Rue Eugène) : **Fabrice MICHELET**
- Maisonnette (Route de la) : **Guillaume GENDRAUX**
- Malesherbes (Place) : **Stéphanie ROBERT**
- Marchioux (Rue du) : **Stéphanie ROBERT**
- Marchioux (Place du) : **Stéphanie ROBERT**
- Martyrs de la Résistance (Place des) : **Jacqueline LORET**
- Melle (Route de) : **Guillaume GENDRAUX**
- Melle (Route de, n°50) : **Patrick PETIT**
- Mimosas (Rue des) : **Stéphane VASLIN**
- Moulin de Pouillet (Impasse du) : **Ginette HAYE**
- Moulin de Treneuillet : **Guillaume GENDRAUX**
- Moulin des Paillards (Impasse du) : **Fabrice MICHELET**
- Moulin Neuf (Le) : **Jacqueline LORET**
- Naud (Rue François) : **Nicole BETTAN**
- Paillanderie (Route de la) : **Ginette HAYE**
- Parc (Chemin du) : **Fabrice MICHELET**
- Pellevoisin (Chemin de) : **Guillaume GENDRAUX**
- Perrain (Place Paul) : **Annie GONNORD**
- Perrain (Rue Paul) : **Annie GONNORD**
- Petit Four (Rue du) : **Nicole BETTAN**
- Petit Genêt (Chemin du) : **Patrick COIRAULT**
- Petit Maure (Place du) : **Arthur JONES**
- Petit Maure (Rue du) : **Arthur JONES**
- Piard (Rue Constant) : **Jacqueline LORET**
- Pierre Blanchard (Rue) : **Fabrice MICHELET**
- Pirounelle (Rue de la) : **Annie GONNORD**
- Plaisance (Rue de) : **Fabrice MICHELET**
- Pont Supérieur (Rue du, du carrefour de Puyrault à la rue de la Pirounelle) : **Stéphane VASLIN**
- Pont Supérieur (Rue du, de la rue de la Pirounelle à la route d'Angoulême) : **Joël PROUST**
- Pré (Place) : **Sylvie COUTEAU**
- Pré du Coq (Rue du) : **Sylvie MAGNAIN**
- Prieuré (Rue du) : **Jacqueline LORET**
- Proust (Avenue Louis, du cimetière à la rue Kennedy) : **Dominique COIRIER**
- Proust (Avenue Louis, de l'église au cimetière) : **Jacqueline LORET**
- Rossignol (Chemin du) : **Nicole BETTAN**
- Roujault (Rue) : **Stéphanie ROBERT**
- Sauzé-Vaussais (Route de) : **Patrick COIRAULT**
- Seillon (Rue des) : **Annie GONNORD**
- Talonnière (Rue de la) : **Jacqueline LORET**
- Temple (Rue du) : **Nicole BETTAN**
- Thomas (Place Emile) : **Dominique COIRIER**
- Trois Versennes (Rue des) : **Sylvie MAGNAIN**
- Venelle (La) : **Stéphanie ROBERT**
- Vieux Limort (Rue du) : **Stéphanie ROBERT**

Les Grapaudières : Rue des Quatre Vingt Sillons, Rue du Champ Piron, Rue du Fief Turpin, Chemin de la Roue, Route de Pigeon-Pierre (n°1 et 2), Rue de Planier, Route de Niort (au niveau de Planier) : **Christian GRIPPON**

Lussais : Rue du Pont neuf, Rue Guesny Chambauderie, Rue du Logis, Place et Impasse des Chaumias, Rue du Lavoir, Chemin des Meuniers, Route de Niort (côté sud jusqu'au logis) : **Séverine BERLAND**

Les Vaux : Rue de la Vallée, Rue du Canton, Rue des Tourterelles, Chemin des Lavandes, Rue du Château d'Eau, Rue des Garennes, Impasse de la Vallée, Chemin des Gravettes, Route des Vaux, Route de Pigeon Pierre (sans les n°1 et 2) : **Patrick PETIT**

Les écarts : Les Sables (Buffevent), Le Grand Mabouet : **Stéphanie ROBERT /** La Chagnée : **Rodolphe FOURRÉ /** Les Ecluses, Le Moulin de Lussault : **Séverine BERLAND /** Péchiot, Les Fontaines de Chaillé, Le Moulin du Guibou : **Ginette HAYE /** Le Pavillon : **Joël PROUST.**

Des volontaires pour secourir

Au cours de **l'année 2015,** les Sapeurs Pompiers de Chef-Boutonne ont été sollicités **373 fois** sur leur territoire d'actions, dont 183 sur notre commune. Ces interventions ont été des secours à victime (ambulance) pour plus de 77% (288 fois). Quels que soient l'heure, le temps, ils répondent présents pour aider et secourir. N'oublions pas qu'ils sont **tous volontaires** et non professionnels. Toute personne intéressée pour devenir pompier peut contacter le Chef de Centre, Cyril Gendraux (06 83 44 34 33).

« Au théâtre, ce soir » !

Dans le cadre des Scènes Nomades, le collectif de Chef-Boutonne, « Les Amis du Château », « Ciné-Chef » et « Le Foyer Culturel » accueille le **vendredi 1er Avril à 20h30** au Centre Culturel, le Théâtre du Bocage pour la représentation d'une pièce **« Les Demeurées »** , une adaptation du roman de Jeanne Benameur. C'est l'histoire d'une mère, La Varienne, l'idiote du village qui s'est enfermée dans un profond silence et qui forme avec sa fille « Luce », un vrai bloc d'amour. Un jour, l'institutrice va tenter d'arracher l'enfant à l'ignorance.....

Possibilité de prêts financiers par le CCAS

Depuis plusieurs années, **le CCAS de Chef-Boutonne** accompagne les personnes qui ont à régler une charge exceptionnelle qui déséquilibre leur budget (achat d'un lave-linge, réparation automobile...). Le CCAS finance, dans la limite de 300 €, 90 % du montant requis. **Ce prêt,** sans intérêt, est remboursable en 20 mois maximum et est assujetti à conditions de ressources. Renseignez-vous auprès du CCAS en composant le 05 49 29 80 04.

« Le Coin des Ventes »

Des jardinières (plusieurs modèles), un portillon en fer (1m45Lx1m33H) ainsi qu'un poste à soudure (à hydrogène) sont à vendre. Pour les personnes qui seraient intéressées, veuillez prendre contact avec Sylvie Magnain, Adjointe au 06 79 54 18 07.

Une nouvelle action de broyage

Pour la quatrième fois, une journée de broyage est prévue **le vendredi 11 mars de 9h à 14h** sur le terrain communal, route de Gournay. Un agent sera présent. Chacun repartira avec ses broyats issus de ses branchages apportés. Il sera également possible de récupérer de la terre. Cette opération a une démarche écologique. Tous les végétaux issus des tailles procurent des amendements de qualité visant la protection des plantations.

Pêcheurs : A vos lignes !

L'ouverture de la pêche dans l'étang communal a eu lieu le 27 février. Comme chaque année, l'étang est ouvert tous les jours (sauf le mardi) **à tous pêcheurs détenant une carte annuelle (65 € adulte ou 32 € 50 moins de 16 ans) ou journalière (7€ et 3 € 50),** vendue chez différents dépositaires : Boulangeries Maître et Vacher, Fleury Alain, Mag Presse et Le Sèvre. Merci à ces commerçants pour leur collaboration. Le **règlement 2016** est consultable sur les panneaux d'affichage à l'étang et à la mairie ainsi que sur le site internet de la commune : www.chef-boutonne.fr

Infos Municipales

- La commune s'est vue remettre **un trophée,** lors de l'AG de Handi Sport 79, pour l'organisation de la **journée Sport Handicap 79 en Juin 2015.**
- Dès le **début de mars, des travaux d'assainissement** vont avoir lieu aux Grapaudières**, rue du Fief Turpin.**

Un bac de tondeuse a été récupéré dans la rivière au Moulin des Bessons. Il est à la mairie où son propriétaire pourra venir le chercher.

Pour des économies de chauffage

La loi POPE du 13 juillet 2005, fixe les orientations gouvernementales de la politique énergétique. Les fournisseurs d'énergie, cherchant à alléger leurs charges fiscales, peuvent accompagner, depuis la parution le 1er janvier 2016 du décret d'application, les ménages pour **isoler leur logement.**

C'est pour cette raison et afin de mieux vous faire connaître ce dispositif, que la commune de Chef-Boutonne, organise **une réunion d'information** le **11 mars à 18h à l'Espace Voltonia.**

Sont concernés par cette loi, les **locataires** et **propriétaires, désireux de faire isoler les combles perdus** de leur logement, en bénéficiant de larges subventions.

Cette action est soumise à un plafond de ressources (Revenu Fiscal de Référence inférieur à 18 342 pour une personne seule et à 26 826 pour un couple).

La constitution du dossier est simple.

Plus de renseignements lors de la réunion.

MARS 2016	AGENDA
Lundi 7	Réunion publique PLU - Centre Culturel - 18h (voir article)
Vendredi 11	Broyage - Terrain communal, route de Gournay - 9h à 14h (voir article)
Vendredi 11	Réunion d'information « Economie d'énergie » - Espace Voltonia - 18h (voir article)
Samedi 12	Concours de belote - Amicale des S. Pompiers - Ferme du Château - 14h
Samedi 19	Concours truites - PECH - Etang de Javarzay
Samedi 26 au	17 avril - Peintures abstraites - Salle d'expo du Château (voir article)
AVRIL 2016	
Vendredi 1er	Scènes Nomades - Théâtre - Centre Culturel - 20h30 (voir article)
Samedi 2	Repas - Club de Judo du Foyer Culturel - Ferme du Château - 20h
Lundi 4	Animation «l'Alimentation de la personne âgée» - CCAS - Centre Culturel 14h30 à 16h30 (voir article)
Mardi 5 Mercredi 6 Vendredi 8	Musiqolycée Concerts Lycée Jean-François Cail (voir article)
Samedi 9	Coq au vin - Cycle Chef-Boutonnais - Salle des fêtes d'Ardilleux - 20h30
Mardi 12	Choucroute - La Source - Ferme du Château - 12h
Samedi 23	Concours truites - PECH - Etang de Javarzay
Samedi 23 au	16 mai - Sculptures pierre, marbre et bronze - Salle d'expo du Château
Samedi 23	Soirée Dansante - Anima Soirée - Ferme du Château - 21h30
Dimanche 24	Vide Grenier - Amis des Chaumias - Lussais - toute la journée
Samedi 30	2ème Puce Auto-Moto - FC Boutonnais - Gymnase - à partir de 9h

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de mai 2016. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

N° 46
Mars / Avril 2016

Couleur à la une

Après l'hiver, le printemps arrive et avec lui, le renouveau de la nature qui offrira de nouvelles couleurs à ses admirateurs.

Un moyen supplémentaire pour nous prévenir

Dans une commune, il arrive souvent que les citoyens puissent apercevoir quelque chose qui ne va pas (panneau abimé, éclairage public défectueux, trou dans la route…). Dans la nôtre, les élus référents, par quartier (voir article ci-après) représentent l'un des moyens possibles pour faire remonter l'information, l'appel téléphonique ou un message sur notre site internet en sont d'autres.

Nous vous proposons aujourd'hui un nouveau moyen à l'essai, supplémentaire pour ceux qui disposent d'un Smartphone. En téléchargeant l'application **www.incityapp.fr,** vous pourrez très simplement signaler ce qui ne va pas, en prenant une photo et en donnant quelques informations rapides. L'application géocalise en même temps le désordre constaté.

L'information est transférée au service technique de la commune qui traitera alors rapidement l'information en réparant, en protégeant, en prenant les mesures adaptées. La personne ayant donné l'information sera par la suite, automatiquement informée du suivi.

Cette fonction est aussi disponible sur le site www.incityapp.fr et chacun peut de cette façon faire remonter ainsi les informations nécessaires par ordinateur.

Cette application est un moyen qui permet de tisser un lien entre nous, direct et pratique. Elle est à l'essai dans la commune jusqu'à fin avril. Nous espérons que vous la trouverez **efficace et adaptée.**

A Chef-Boutonne, essayez donc **ce nouveau service** présent seulement dans 40 communes en France.

Le PLU, ça vous concerne...

Depuis début 2015, la municipalité travaille à l'élaboration de son nouveau **Plan Local d'Urbanisme (PLU).** Après cette année qui a servi à réaliser un diagnostic complet, ces derniers mois ont été consacrés à la définition des **orientations principales pour les 10 ans à venir.** Le document, issu des débats et réflexions, appelé **PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)** est la clé de voûte de notre prochain PLU. Il s'agit d'un document simple donnant une information claire pour le projet territorial.

Il ne peut se résumer à un débat au Conseil Municipal (qui aura lieu en mars). Pour cela, **nous vous invitons à partager et enrichir ce débat** au cours d'**une réunion publique** qui aura **le lundi 7 mars à 18h, au Centre Culturel**.

Au cours de cette réunion, la présentation du projet de PADD sera effectuée par le bureau d'études « Atelier Sites et Projets » qui nous accompagne pour l'élaboration du PLU. Puis nous souhaiterions partager les avis et connaitre vos remarques.

L'avenir de notre commune concerne tous les citoyens. **L'élaboration du PLU est donc le moment privilégié pour débattre ensemble de cet enjeu important et collectif qui nous engage pour les années à venir.**

Une nouvelle place et 3 garages à louer

Les travaux à Javarzay avancent comme prévu pour une ouverture du tronçon fin mai. Ceux des 3 garages qui ont été construits à l'emplacement de l'immeuble acheté puis démoli, sont pratiquement terminés.

La commune va **louer ces 3 garages** à compter du 1er juin. D'une surface de 30 m², ils sont tous équipés d'un compteur électrique et d'un portail roulant électrique. Pour ceux qui pourraient être intéressés, **veuillez contacter le secrétariat de la commune.**

Par ailleurs, la démolition de l'immeuble « Trébuchet » permet d'aménager une place devant ces 3 garages ; **5 places de parking seront publiques et accessibles à tous.** Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 15 février, a souhaité donner un nom symbolique à cette place : nom ayant trait au passé et à Madame Trébuchet qui a géré le café pendant une quinzaine d'années et qui a marqué de son empreinte ce lieu : **« Place Henriette Trébuchet ».** Henriette Trébuchet était la 3ème génération de la famille à gérer ce café, avant qu'elle ne le cède à Monsieur Parrot.

Chef-Boutonne
Entre source et nature

Le château de Javarzay, une visite incontournable à Chef-Boutonne

La belle saison arrive et le château rouvrira ses portes **le samedi 26 mars.** Petit rappel des modalités en vigueur pour sa visite, il est ouvert **de Pâques jusqu'à la Toussaint de 15h à 18 h,** y compris les jours fériés, sauf le lundi et le mercredi. De plus, durant toute la période d'ouverture, des expositions artistiques sont organisées, à entrée libre. Pour en savoir plus, consulter l'agenda ou le site internet.